



BATARDEAU MODUL

NOTICE D'ENTRETIEN

GÉNÉRAL

Mettre en place « à blanc » votre batardeau, une ou plusieurs fois par an, pour un contrôle visuel de l'état de celui-ci, et un recensement des pièces qui la composent.

PLANCHES

Après chaque usage il est recommandé de les nettoyer à l'eau claire, et de les faire sécher. Cette étape sera suivie d'un stockage à plat des éléments (avec intercalaire), dans un endroit de préférence sec et à l'abri de la lumière.

JOINTS

Un contrôle visuel des joints sera fait après chaque usage, pour vérifier qu'ils n'ont pas subi de détérioration (coupure, déchirure...).

Appliquer du talc ou de la graisse silicone en bombe à minima tous les ans (ou après chaque utilisation) sur l'ensemble des joints, y compris les joints des éléments laissés à demeure (poteaux).

Les remplacer si une altération de ceux-ci est constatée (craquelure, déchirure, coupure...)
Nous vous encourageons à mettre en place un programme de remplacement systématique tous les 5 à 7 ans. Cette fréquence peut être augmentée s'il est fait un usage très régulier de la barrière.

ÉLÉMENTS DE COMPRESSION

Les parties tournantes des vérins serreur seront également graissées une fois par an (ou après chaque utilisation).

FIXATION AU SOL

Pour les batardeaux équipés de poteau intermédiaire H. Après le retrait des poteaux H, s'assurer de l'absence de saleté à l'intérieur des douilles avant de remettre en place leurs vis de propreté. Penser à graisser ces vis au préalable et contrôler la présence et l'état du joint torique équipant celles-ci.

Pour toute demande de remplacement de pièces, merci de vous reporter à la nomenclature du produit.